

CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX EN SALLE ÉPREUVES COMBINÉES, 200M, 800M ET MARCHÉ

Samedi 28 novembre 2026

Stadium Miramas Métropole

Miramas (13)

Version 1 du 01/10/2026

Courses	Horaires	Heptathlon CAM	Heptathlon JU ES SE M
	12h00	60m	
60m TCF <i>Hors championnats</i>	12h30		
	13h00	Longueur <i>Gr.1 Piste principale Gr.2 Piste annexe</i>	
	13h30		60m
60m TCM <i>Hors championnats</i>	14h00		
	14h30	Poids <i>Gr.1 Piste principale Gr.2 Piste annexe</i>	Longueur <i>Gr.1 Piste principale Gr.2 Piste annexe</i>
200m TCF	15h30		
	16h00	Perche <i>Gr.1 Piste principale Gr.2 Piste annexe</i>	Poids <i>Gr.1 Piste principale Gr.2 Piste annexe</i>
200m TCM	17h00		
	17h30		Hauteur <i>Gr.1 Piste principale Gr.2 Piste annexe</i>

Déroulement des épreuves combinées : le programme ci-dessus est provisoire ; seul l'horaire de la première épreuve est fixé, les horaires des épreuves suivantes sont donnés qu'à titre indicatif. CAM : deux groupes seront constitués en fonction du niveau des athlètes en perche ; la composition des groupes sera affichée à 12h00. JU ES SE M : deux groupes seront constitués en fonction du niveau des athlètes en hauteur ; la composition des groupes sera affichée à 13h30.

Secrétariat : Ouverture à 10h30. Confirmation des engagements possible jusqu'à 1 heure avant le début des épreuves.

Pénalités pour non-respect des procédures de confirmation des engagements : Tout athlète ayant omis de confirmer son engagement dans le délai imparti et souhaitant néanmoins participer à l'épreuve concernée devra payer une pénalité de 15 euros avant le début de ladite épreuve, sous réserve d'une décision favorable du directeur de la compétition.

Tout athlète ayant confirmé son engagement pour une épreuve mais se désistant (DNS) sans prévenir le secrétariat recevra une pénalité de 15 euros. Cette pénalité sera facturée après la compétition et envoyée au club de l'athlète concerné.

Récompenses : 200m : podiums à l'issue des épreuves.

Jury : Engagements des juges à effectuer par les Comités avant le mardi 24 novembre 2026 23h59 à contact@athle06.org. Horaire de convocation fixée en fonction du poste occupé.

Compétition réservée aux athlètes licenciés en Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur

Engagements avant le mercredi 25 novembre 2026 12h sur athle06.fr

CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX EN SALLE ÉPREUVES COMBINÉES, 200M, 800M ET MARCHÉ

Dimanche 29 novembre 2026

Stadium Miramas Métropole

Miramas (13)

Version 1 du 01/10/2026

Courses	Horaires	Pentathlon CAF	Pentathlon JU ES SE MA F	Heptathlon CAM	Heptathlon JU ES SE M	Pentathlon MAM
	10h30			60m Haies (91)		
	11h00				60m Haies (99/106)	
	11h30	60m Haies (76)		Hauteur Gr.1 P. principale Gr.2 P. annexe		
	12h00		60m Haies (84)		Perche Gr.1 P. principale Gr.2 P. annexe	
	12h30	Longueur Gr.1 P. principale Gr.2 P. annexe				60m Haies (76/84/91/99)
	13h30		Hauteur Piste principale	1000m		Hauteur Piste annexe
	14h00	Poids Gr.1 P. principale Gr.2 P. annexe			1000m	
3000m Marche TCF	14h30					
5000m Marche TCM	15h00					
	15h30	Hauteur Gr.1 P. principale Gr.2 P. annexe	Poids Piste principale			Poids Piste annexe
800m TCF	16h00					
800m TCM	16h30					
	17h00		Longueur Piste principale			Longueur Piste annexe
	17h30	800m				
	18h15					1000m
	18h30		800m			

Déroulement des épreuves combinées : le programme ci-dessus est provisoire ; seul l'horaire de la première épreuve est fixé, les horaires des épreuves suivantes sont donnés qu'à titre indicatif. CAF : deux groupes seront constitués en fonction du niveau des athlètes en hauteur ; la composition des groupes sera affichée à 10h30. CAM : deux groupes seront constitués en fonction du niveau des athlètes en hauteur ; la composition des groupes sera affichée à 11h00. JU ES SE M : deux groupes seront constitués en fonction du niveau des athlètes en perche ; la composition des groupes sera affichée à 14h00.

Secrétariat : Ouverture à 9h00. Confirmation des engagements possible jusqu'à 1 heure avant le début des épreuves.

Pénalités pour non-respect des procédures de confirmation des engagements : Tout athlète ayant omis de confirmer son engagement dans le délai imparti et souhaitant néanmoins participer à l'épreuve concernée devra payer une pénalité de 15 euros avant le début de ladite épreuve, sous réserve d'une décision favorable du directeur de la compétition.

Tout athlète ayant confirmé son engagement pour une épreuve mais se désistant (DNS) sans prévenir le secrétariat recevra une pénalité de 15 euros. Cette pénalité sera facturée après la compétition et envoyée au club de l'athlète concerné.

Récompenses : Épreuve combinées, 800m et 3000/5000m marche : podiums à l'issue des épreuves.

Jury : Engagements des juges à effectuer par les Comités avant le mardi 24 novembre 2026 23h59 à contact@athle06.org. Horaire de convocation fixée en fonction du poste occupé.

Compétition réservée aux athlètes licenciés en Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur

Engagements avant le mercredi 25 novembre 2026 12h sur athle06.fr